



RÈGLEMENT DES SPORTS

GOLF

INFORMATIONS PRATIQUES

Merci de vous présenter au niveau de la tente accueil muni de votre dossard, obligatoire pour participer à l'épreuve. **Pas de dossard, pas de départ.**

ADRESSE

Golf du lac d'Annecy
280 Route du Golf
74290 Talloires-Montmin

HORAIRES

Convocation des participants à 8h30 le samedi au plus tôt. Premier départ à 9h00 puis toutes les 10 minutes

Votre horaire de passage vous sera communiqué la semaine précédant l'événement

Les participants doivent se présenter à la table de marque à leur arrivée pour valider leur présence.

ÉQUIPES

Épreuve individuelle mixte.
Départ par 3 défini par niveau.

ÉPREUVES

Compétition en Stable Ford, mixte, sur 18 trous.

Deux classements seront établis de la manière suivante :

- Mixte Net 1ère série (index 0 à 18,4)
- Mixte Net 2^{ème} série (index de 1,5 à 54)

Et récompenserons les 8 premiers de chaque série.

Un classement Brut sera communiqué à titre indicatif uniquement.

ÉQUIPEMENT

Tenue correcte de golf exigée avec chaussures adaptées.

Chaque participant amène son matériel (possibilité de location sur place).

Une voiturette peut être louée au participant sur présentation d'un certificat médical prouvant une difficulté de mobilité.



INSCRIPTION ET INDEX

Chaque participant de nationalité française doit être licencié FFG, il doit actualiser son certificat médical sur son espace personnel FFG et fournir son Index à jour lors de l'inscription sur le site de la Company Cup.

Pour les participants étrangers il sera demandé un justificatif d'Index en plus du renseignement de ce dernier sur le site de la Company Cup.

INTEMPÉRIES ET MÉTÉO

L'épreuve serait interrompue et/ou annulée en cas d'inondation des greens ou d'orage.

La météo peut varier entre le vendredi et le samedi, ces paramètres ne seront pas pris en compte dans le comptage des points.

En cas de temps orageux, les participants sont invités à s'abriter.

[Se protéger en cas d'orage](#)